Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 056-215600859-20260626-202641-DE

DELIBERATION
Adhésion association savoir faire des Iles du Ponant
COMMUNE HOEDIC

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Date de convocation
15 juin 2026

Date d'affichage

Nombre de conseillers :

- en exercice : 11

- présents : 10
- votants : 10

L'an deux mil VINGT CINQ, le 22 juin

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. CHIFOLEAU Jean-Luc Maire.

Etaient présents:

MM. CHIFFOLEAU Jean-Luc.. ALLANIC Christian. DESTREHEM Hadrien. LEMOINE Michel. LE SCOARNEC Goustan
MMES. MOISDON Emilie BLANCHET Véronique. CHERON Béatrice. LE PALMEC Valérie. MALAMITSAS Véronique.
Absents : BLANCHET Julien.

Formant la majorité des membres en exercice

A été élue secrétaire : M. DESTREHEM Hadrien

Créer en septembre 2019, l'association « savoir-faire des Iles du Ponant » a pour objet de contribuer au développement des structures économiques créant des emplois durables sur les îles du Ponant pour y maintenir une vie à l'année.
La Commune d'Hoëdic soutenant l'association depuis sa création, le Conseil Municipal décide donc, à l'unanimité de renouveler son adhésion en 2026 pour un montant de 500 €.

Le Maire,

Fait et délibéré à Hoëdic le 22 juin 2026
Pour copie conforme à Hoëdic le 23 juin 2026

MAIRIE DE HOEDIC
(MORBIHAN)